

Mathieu Laensbergk.

OU LE POLITIQUE MUNICIPAL, PROVINCIAL ET NATIONAL.

ANGLETERRE.

Londres, le 1^{er} janvier. — Le gouvernement n'a reçu aucune nouvelle de l'incendie de la flotte grecque par M. de Rigny ; aussi n'y ajoute-t-on aucune foi.

— D'un autre côté des lettres de commerce de Trieste, du 18 décembre ne contiennent pas la moindre allusion à la destruction de la flotille grecque à Scio, et l'on croit généralement que cette nouvelle est controuvée ; néanmoins nos journaux font à ce sujet de longs commentaires comme si le fait était exact.

— C'est dans la matinée du 29 décembre que don Miguel a quitté Calais à bord d'un yacht de l'amirauté. S. A. R. a débarqué avant-hier à 2 heures à Greenwich d'où elle est arrivée à Londres, accompagnée du duc de Clarence.

Hier matin à 10 heures, après son retour de Windsor, don Miguel a reçu députation de trente Portugais, marchands et autres, qui ont été présentés à S. A. R. par le marquis de Palmella, ambassadeur portugais et le comte Villa Réal, chambellan de l'infant. A 11 heures il a reçu les ministres du cabinet en costume, et à midi le corps diplomatique. Le duc de Wellington a aussi en une entrevue avec S. A. R. Ce prince a dîné hier à Windsor avec le roi. Aujourd'hui il assistera dans le grand parc de Windsor, à une chasse au cerf avec les chiens du roi.

ALLEMAGNE.

Francfort, le 31 décembre. — La Gazette de Florence, du 22 décembre, contient la lettre qui suit, datée de Corfou, le 6 décembre :

D'après des nouvelles de Zante, du 3, lord Cochrane avait avec sa frégate et quelques autres bâtimens de guerre grecs, détruit tous les navires pirates dans ces parages. Toute la côte de la Morée, celle de l'Acarnanie comprise, est tellement surveillée ; qu'aucun bâtiment neutre ne pourrait conduire aux Turcs des vivres dont ils éprouvent une grande disette, de sorte que Patras et Missolonghi ne sauraient plus tenir long-temps. Lord Cochrane qui s'était récemment trouvé, dans sa croisière, devant le port de Navarin, pour bloquer les vaisseaux turcs qui y sont restés, se propose, dit-on, de se réunir avec le général Churh à Dragomestre, près de Missolonghi.

FRANCE.

Paris, le 2 décembre — Hier, 1^{er} janvier, le prix du pain de 4 livres a été fixé à 16 sous.

— Le vice-amiral anglais sir John Gore, venant de Malte, et porteur de dépêches qu'on suppose de haute importance, est arrivé avant-hier à Paris. Après être allé à l'ambassade britannique et à la cour, il s'est immédiatement remis en route pour Londres. L'amiral Gore entrant en quarantaine à Marseille, lorsque le télégraphe a porté l'ordre d'abréger le temps de cette mesure sanitaire et de lui permettre de débarquer et de partir.

— Une troupe d'acteurs était venue donner une représentation dans un bourg de l'arrondissement d'Avesnes (Nord) ; à défaut de salle de spectacle, une grange fut arrangée en conséquence. Mais M. le maire voulait une loge séparée, et, ne pouvant parvenir à s'en faire établir une, il prit le parti de faire placer sa carriole d'osier dans la grange, et elle lui servit de loge pour lui, son adjoint et toute sa famille.

— On mande de Berlin que le roi s'est empressé d'assister aux cours de M. de Humboldt, et que le prince Guillaume de Prusse, fils du roi, ira dans quelques jours à Pétersbourg.

— M. Cauchois-Lemaire, auteur de la *Lettre à Mgr. le duc d'Orléans*, a été arrêté ce matin à huit heures ; à la campagne qu'il habite depuis un an. On l'a conduit à la Force et placé, lui douzième, dans une chambre. Son affaire doit être appelée samedi 5 janvier à la sixième chambre.

— Les grains sont à la hausse en Pologne ; on en transporte des quantités considérables à Dantzick et à Thorn, où elles sont emmagasinées pour le compte des spéculateurs.

Départ des ambassadeurs de Constantinople. — Les journaux étrangers arrivés aujourd'hui annoncent de la manière la plus formelle le départ des trois ambassadeurs français, anglais et russe, de Constantinople. C'est un grand événement. Toutes les relations pacifiques se trouvent ainsi rompues avec la Porte ; si l'on avait brûlé la flotte de Scio pour complaire au divan, on n'aurait pas même atteint ce but abject et misérable ; ce serait une abomination en pure perte. Le Moniteur prétendait il y a quelques jours que le départ des ambassadeurs ne changerait rien à la situation des puissances vis-à-vis de la Porte.

Cela peut être pour la France et pour l'Angleterre qui n'ont guères qu'à rester spectatrices de ce qui va se passer. La guerre véritable, si elle a lieu, sera entre la Russie et la Porte. Depuis long-temps toutes les lettres des deux principautés et de la Bessarabie annoncent qu'aussitôt que M. de Ribeaupierre aura quitté Constantinople, les Russes passeront le Pruth. Ce moment décisif est arrivé ; malgré les intrigues que MM. de Metternich et de Villèle ont mises en jeu pour éloigner la crise, malgré leurs lenteurs qui ont coûté la vie à quelque cent mille Grecs, ils ont été, comme les esprits étroits le sont toujours, surpris et maîtrisés par les événements. Maintenant, que nos jésuites fassent des neuvaines, des retraites et des processions pour le salut du divan ; Mahomet se recommande à leurs prières.

Projet des Torys. — S'il faut en croire quelques journaux anglais, de nouveaux bruits circuleront à Londres sur le remplacement prochain de lord Goderich. Que cette nouvelle soit vraie ou fautive, elle a beaucoup perdu de son intérêt depuis qu'on sait que le changement de ce premier ministre ne favorisera en rien les prétentions et les intrigues des vieux torys pour rentrer dans le cabinet. Le roi, d'accord avec la nation, a compris l'impossibilité du retour aux anciennes idées, et la nécessité de s'avancer de plus en plus dans le nouveau système politique dont M. Canning a si heureusement ouvert la voie. Les hommes du privilège et des antiques préjugés resteront donc encore cette année dans les rangs de la nouvelle opposition. Il paraît que leurs principaux moyens d'attaque seront pris dans l'issue des affaires de l'Orient ; ils ont renoncé, dit-on, aux déclamations contre les embarras que les affaires du Portugal avaient suscitées au ministère, le retour de don Miguel à Lisbonne devant applanir plus d'une difficulté de position. Tout leur mécontentement se reportera sur événements de la Turquie. Le but de la convention du 6 juillet, la marche des négociations, et surtout le combat de Navarin, seront tour à tour dénoncés dans l'une et l'autre chambre, comme des mesures contraires et aux intérêts et à la prépondérance de la Grande-Bretagne. Après s'être opposés et si maladroitement l'année dernière au bill sur l'importation des céréales, dans la crainte de voir diminuer leurs revenus, les torys ne pouvaient choisir cette année un sujet d'opposition plus impopulaire que celui de la question des Grecs. Imprimer la mesure tardive qu'ont prise enfin les puissances pour arracher à l'extermination les débris de la population chrétienne de la Grèce, n'est-ce pas en quelque sorte faire cause commune avec ses bourreaux ?

Au moment où commence une année nouvelle, on trouvera quelque intérêt à connaître l'âge des différents souverains de l'Europe. C'est un tableau qui ne laisse pas de jeter quelque lumière sur l'avenir des peuples :

AGE DES SOUVERAINS DE L'EUROPE.

- Antoine Clément (Saxe). Soixante-douze ans quatre jours.
- Charles X (France). Soixante-dix ans deux mois vingt-trois jours.
- Léon XII (Etats Romains). Soixante-sept ans quatre mois vingt-neuf jours.
- Georges IV (Angleterre). Soixante-cinq ans quatre mois dix-neuf jours.
- Charles-Jean (Suède). Soixante-trois ans onze mois cinq jours.
- Charles-Félix (Sardaigne). Soixante-deux ans huit mois vingt-cinq jours.
- Frédéric IV (Danemarck). Cinquante-neuf ans onze mois dix-sept jours.
- François I^{er}. (Autriche). Cinquante-neuf ans dix mois dix-neuf jours.
- Frédéric-Guillaume (Prusse). Cinquante-sept ans quatre mois vingt-six jours.
- Guillaume-Frédéric (Pays-Bas). Cinquante-cinq ans quatre mois dix-sept jours.
- François (Deux-Siciles). Cinquante ans quatre mois vingt-neuf jours.
- Guillaume (Wurtemberg). Quarante-six ans trois mois quatre jours.
- Mahmoud II (Turquie). Quarante-trois ans cinq mois onze jours.
- Ferdinand VII (Espagne). Quarante-trois ans deux mois dix-huit jours.
- Louis I^{er} (Bavière). Quarante-un an quatre mois six jours.
- Nicolas (Russie). Trente-un an cinq mois vingt-neuf jours.
- Maria (Portugal). Dix ans quatre mois vingt-sept jours.

PAYS-BAS.

LIÈGE, LE 5 JANVIER.

* * Les personnes dont l'abonnement est expiré à la fin du mois dernier, sont priées de le renouveler, pour ne pas éprouver de retard dans l'envoi du journal.

M. Jacob-Arnold Clignett, conseiller près de la haute cour supérieure de justice séant à La Haye, y est décédé subitement samedi dernier. Sa mort est une grande perte pour la littérature hollandaise qu'il avait enrichie de la publication de plusieurs ouvrages estimés.

— A dater du 1^{er} janvier 1828, il paraît à Paris et à Bruxelles sous le titre de *Revue trimestrielle* un recueil littéraire, politique et scientifique.

Erratum. Dans le journal d'hier, 3^e colonne, ligne 14, après ces mots : *Paris produit à lui seul*, lisez : *pour une somme de 19,800,000 francs.*

Il paraît que chez les Suisses la publication du budget des administrations n'est pas regardée comme chose impraticable ou comme une dangereuse innovation. Voici ce que nous lisons dans le *Journal de Genève* :

« Nous sommes convaincus qu'outre les avantages généraux qui découlent de la publicité, les établissemens de charité en particulier recueillent des fruits abondans de la publication de leurs comptes rendus. Un état de situation clair, précis surtout, s'il offre une position gênée et des moyens insuffisants pour faire le bien qu'on se proposerait, intéresse le lecteur, excite sa charité et provoque une recette meilleure. Le bureau de bienfaisance a senti ces avantages, et a publié pour la seconde fois le tableau de ses recettes et de ses dépenses. Quoique ces dernières aient été considérables, puisqu'elles s'élèvent à près de 53,000 florins, les recettes les ont plus que couvertes : il existe un excédant de 504 florins 5 s 3 d. La marche de donner des apprentissages aux jeunes malheureux est à notre avis la plus excellente manière d'user des fonds confiés par la charité aux mains d'une administration; aussi regrettons-nous que le bureau de bienfaisance se soit vu contraint à limiter ce genre de dépenses. »

J. Rogier

Recherches sur la statistique physique, agricole et médicale de la province de Liège, par R. COURTOIS, D. M. — Verviers, chez Beaufays, 1828.

M. Courtois au sortir de l'université avait déjà annoncé, par sa dissertation inaugurale, une aptitude et un goût assez rares pour l'étude scientifique des richesses physiques que l'on rencontre dans le sol de notre province. Depuis, sans cesser d'amasser des matériaux et de poursuivre ses recherches sur les objets nombreux et variés qu'il se proposait d'embrasser dans sa statistique, M. Courtois a coopéré à la publication de l'herbier national avec l'un de nos premiers botanistes, le docteur Lejeune, son compatriote.

L'ouvrage de M. Courtois doit réunir la géologie, la minéralogie, la botanique, la zoologie et la statistique médicale de la province. Le premier volume qu'il vient de publier ne renferme que la partie minéralogique et géologique. Toutefois, au contraire de beaucoup d'autres ouvrages, celui-ci tient plus que le titre ne promet.

L'auteur a eu le bon esprit de mettre en tête de son livre, un précis de la géographie politique ancienne et moderne de la province.

Cette notice très-curieuse est due à feu M. Thomassin, ancien employé au gouvernement de la province. On y trouve quelques détails assez satisfaisans et aujourd'hui presque généralement oubliés sur les anciennes formes d'administration particulières aux comtés de Looz et de Horn, au duché de Limbourg, à la principauté de Stavelot et au Marquisat de Franchimont. Malheureusement la partie essentielle de cette notice, manque. Ce qu'on aurait le plus désiré de trouver, un tableau de l'ancien état politique de la cité et principauté de Liège. M. Thomassin se proposait de le faire, et ses connaissances promettaient un travail très-intéressant; mais la mort l'a enlevé à ses études avant qu'il eût pu y mettre la main et M. Courtois n'a pas essayé de combler cette lacune.

Voici une anecdote que nous rencontrons dans cette notice :

« Le prince Ernest de Bavière, en même temps prince de Liège et de Stavelot, créa pour Stavelot en 1595 et mit au-dessus de tout un conseil d'état auquel il délégua l'administration politique. La haute cour de Stavelot s'en plaignit comme d'une innovation introduite au préjudice de son ancienne possession; mais le prince repoussa ses plaintes en répondant : « qu'ici l'ancienneté ne faisait rien, comme les bêtes pour avoir été créées avant l'homme, ne sont pas au-dessus de lui. »

Cette réponse était d'une hauteur bien grossière pour les conseillers de la haute-cour de Stavelot, elle contenait pourtant l'annonce d'un principe qui embarrasserait fort les partisans du dogme de la légitimité.

Dans la partie géographique M. Courtois a placé un tableau des villes, bourgs et villages de la province contenant l'indication de leur position physique et de leur distance du chef-

lieu. Ce tableau étendu et très utile ne peut être que le produit de travaux bien minutieux et bien longs.

Le second chapitre est consacré aux montagnes et aux rivières. L'auteur indique le cours exact des rivières en citant les villes et bourgs quelles traversent et autant que possible le nombre des usines qu'elles alimentent.

Le chapitre 3 traite des eaux minérales de *Chaudfontaine*, des *Basse-Wez*, de *Spa*, de *Tongres*, de *Huy*, etc. Il en donne l'analyse et indique leurs propriétés physiques, chimiques et médicales. Puis l'auteur s'occupe des fontaines et des eaux potables.

La partie la plus riche de ce volume sous le rapport scientifique est celle qui est consacrée à la minéralogie de la province; aussi l'auteur s'empresse-t-il de reconnaître, qu'il a reçu des renseignemens importants de plusieurs physiciens distingués et particulièrement de M. *Dethier*, de *Theux* et de M. *Davreux* pharmacien à Liège, le même qui s'est chargé récemment de donner à notre école industrielle un cours gratuit de minéralogie.

Ce volume est terminé par un chapitre de météorologie, contenant un tableau des variations extrêmes du thermomètre et du baromètre observées à Liège depuis 1736 jusqu'en 1826, et l'indication des tremblemens de terre, des inondations les plus remarquables, des hivers les plus rigoureux et des années de famine et d'abondance.

On lit en tête du volume une épigraphe très modeste extraite d'un ouvrage de Necker : « Il ne faut pas y est-il dit, que la crainte d'un défaut d'exactitude empêche de présenter un travail qui peut d'ailleurs être utile. » M. Courtois aurait sans doute très grand tort de se laisser dominer par cette crainte. Un travail de ce genre ne peut jamais être exempt de quelques inexactitudes, parcequ'il est impossible de tout vérifier par soi-même; mais que M. Courtois continue à s'entourer de l'aide des savans avec lesquels il s'est lié pour cette utile entreprise et qu'il puisse lui-même multiplier et coordonner ses propres investigations et nous aurons certainement un ouvrage fort utile et très recommandable.

Vaukhuys

Etats-Unis. — Changemens opérés en 28 ans dans quelques états.

On se formerait difficilement une idée des progrès rapides que la civilisation fait aux Etats-Unis : là, en dix ans elle grandit plus qu'ailleurs en un demi siècle. Voyez ce que rapporte le *Journal de l'Ohio* du changement complet que quelques années ont opéré dans certaines contrées du Nord-Ouest.

« Il y a maintenant 28 ans, dit cette feuille, que W. H. Harrison, délégué actuel de l'Ohio (Etats-Unis), présenta au sénat assemblé ses lettres de créance; quel changement s'est opéré depuis lors ! Les féroces habitans des forêts, après plus d'une lutte sanglante, se sont dispersés au loin. Leur cri de guerre a cessé de se faire entendre, et l'on ne craint plus que, profitant du silence de la nuit, ils ne viennent fondre sur la cabane isolée du blanc. Leurs canots ne se montrent plus ni sur les eaux du Huron, ni sur celles de l'Erié.

« Une nouvelle race a pris possession de ses terres incultes et les a parées de fleurs, de fruits et de moissons; la forêt, éclaircie par la hache, est maintenant entourée de champs en pleine culture; le pays s'est couvert d'une nombreuse population; les rivières chargées d'embarcations, apportent jusqu'aux grands marchés les riches produits de l'Ouest, tandis que des canaux et des routes établissent en tout sens de nouvelles communications. Des palais de justice se sont élevés; des collèges, des séminaires et des écoles sans nombre ont été fondés et institués, pour la diffusion des sciences anciennes et modernes.

« Tels sont les admirables changemens qui se sont opérés sous les yeux de notre digne délégué, depuis 1799. Le territoire du Nord-Ouest qu'il représente, se divise déjà en quatre Etats : l'Ohio, l'Indiana, l'Illinois et le Michigan; laissant au Nord-Ouest une étendue de pays suffisante pour le partage de plusieurs autres Etats. Une population de 50,000 habitans occupait alors tout le district; cette population est aujourd'hui d'un million d'individus, et est représentée en congrès par 18 députés, six sénateurs et un délégué. »

NOUVELLES LITTÉRAIRES ET DES ARTS.

Le *Don Juan* de Mozart, cette composition admirable, jusqu'à présent inconnue sur la scène française, vient d'être arrangé par M. Castil-Blaze, et représenté à l'Odéon avec grand succès. Si la critique s'est plus d'une fois exercée sur la poésie de l'arrangeur, on doit pourtant reconnaître les services qu'il rend à l'art musical, en accommodant les grands opéras italiens ou allemands pour les oreilles françaises. Pour cette fois M. Castil-Blaze n'est point l'auteur des paroles, il s'est fort sagement adjoint un homme qu'on ne sifflera pas. C'est Molière.

J. Rogier

Les 13^e et 14^e livraisons du *J. J. Rousseau*, que M. Tb. Lejeune, publié à Bruxelles, ont paru depuis quelque temps et complètent l'*Emile*. On doit savoir gré à l'éditeur d'y avoir joint un morceau de critique remarquable, sous le titre de *coup d'œil sur l'Emile*, et que déjà M. Musset-Pathay avait inséré dans les œuvres inédites du philosophe Genevois. L'entreprise de M. Lejeune s'avance vers son terme, et il faut reconnaître que cet éditeur n'a rien négligé de ce qui pouvait assurer le succès qu'elle a obtenu.

J. Rogier

M. Duvaux vient d'ajouter à son répertoire dramatique, deux nouvelles pièces : l'*Ami Bon-Temps*, vaudeville assez gai, mais qu'on ne peut

guère donner chez nous, parce que le rôle principal n'est fait que pour l'acteur Philippe, dont il est fort difficile de saisir le genre; et la *Villageoise Somnambule*, qu'on aurait tort de qualifier de pièce à faire dormir de bout, et qui aurait du succès sur notre scène, si notre direction voulait la monter avec un peu de soin.

Les Bataves à la nouvelle Zemble, poème de Tollens traduit par M. Auguste Clavereau, suivi d'un choix de traductions de Tollens et de *Bilderdyk*. C'est en faveur des colonies de Frédérik-Oord et de Wortel, que sera publié ce volume de poésies hollandaises. « C'est pour ajouter quelques secours aux revenus de ces colonies intéressantes qui doivent achever d'extirper la mendicité dans notre patrie, que je me propose, dit M. Clavereau dans son prospectus, de livrer à l'impression les fruits de nouveaux loisirs: ne cultivant la littérature que par délassement de travaux sérieux, je m'estime heureux lorsque, pour prix de mon faible talent, je puis m'associer à un acte de bienfaisance. »

COMMERCE.

BOURSE DE PARIS, du 2 janv. — Rentes 5 p. 0/0, jouissance de septembre. Coupon détaché. 101 fr. 05 cent. — 4 1/2 p. 0/0, jouiss. 00 fr. 00 cent. — Rente 3 p. 100, jouiss. du 22 juin, 67 3/5. — Action de la banque, 0000 00. Emprunt royal d'Espagne 1826, 00 0/0. Emprunt d'Haiti, 000 00.

BOURSE D'AMSTERDAM, du 2 Janvier. — Dette active, 52 1/4 52 1/2. Id. différée, 13 1/16 à 78. Bill. de change 17 3/4 à 18. Syndicat, 96 à 96 1/2. Rente rembours., 90 1/4 91. Act. société de commerce, 18 1/4 à 85.

BOURSE D'ANVERS, du 3 Janvier. — Effets Publics. — Dette active, 2 1/2 d'int., 52 0/0. Rente remb., 2 1/2 d'int. 91. Act. de soc. comm. 4 1/2 d'int., 85 olo.

Les taxes du PAIN à Liège du 5 janvier, sont les mêmes que la semaine dernière.

ETAT CIVIL du 4 janvier. — Naissances: 2 garç., 2 filles.

Décès: 1 garçon.

SPECTACLE.

Aujourd'hui dimanche, le *Mariage de raison*, vaudeville en deux actes; le *Chaperon*, opéra en 3 actes.
Au premier jour, la 1^{re} représentation de *l'Homme du Monde*, drame en 5 actes; la reprise de la *Vestale*, grand opéra.

TEMPÉRATURE du 5 janvier. — A 8 heures du matin, 4 degrés; à une heure, 5 degrés.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

SALLE DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION.

Samedi 12 janvier 1828, GRAND CONCERT vocal et instrumental, donné par L. HENCHENNE.

PROGRAMME.

PREMIÈRE PARTIE.

1. Ouverture d'Edonard et Christine, par Rossini.
2. Air chanté par M. *** , amateur.
3. Concertino pour la flûte, composé et exécuté par L. Henchenne.
4. Duo de la Forêt de Senart, musique de Rossini, chanté par Mlle. Lhonneux et M. *** , amateur.
5. Air varié pour le violoncelle, composé et exécuté par M. Decortis.

DEUXIÈME PARTIE.

1. Ouverture d'Eurionthe, par Weber.
 2. Air du Chaperon, musique de Boieldieu, chanté par M. *** , amateur.
 3. Variations pour piano solo, sur le chœur favori d'il Crociato, composées par M. Herz jeune, exécutées par M. Jules Jalhean.
 4. Air du Fréyschutz, musique de Weber, chanté par Mlle. Lhonneux.
 5. L'Angelus, fantaisie pour la flûte, composée par Tulon, et exécutée par L. Henchenne.
- Le concert commencera à six heures.
Prix d'entrée: 1 florin 50 cents.
On peut souscrire et se procurer des billets, rue du Pont d'Avroy, n. 539. (920)

Tart, derrière l'Hôtel-de-Ville, vient de recevoir des HUITRES anglaises très-fraîches à fl. 1-42 le cent. (274)

HUITRES anglaises chez Parfondry, derr. l'Hôtel-de-Ville. (13)

HUITRES anglaises très-fraîches chez Peret, rue Ste-Ursule. 584

HUITRES nationales très-fraîches, chez Peret rue Ste-Ursule. (201)

F. Hardy, derrière l'Hôtel-de-Ville, vient de recevoir des HUITRES anglaises très-fraîches de toute 1^{re} qualité (150)

Andrien, derrière St.-Jean Baptiste, n. 720, vient de recevoir des HUITRES anglaises et nationales, 1^{re} qualité.

T. Cadot, marchand de vin, au café littéraire, rue devant la Magdelaine, n. 272, vient de recevoir des HUITRES anglaises très-fraîches. — On peut aussi en manger chez lui; on y trouvera des vins de toutes qualités. (606)

Dimanche BAL chez N. Frères, au Corbeau, rue Souverain-Pont. On y trouvera toutes sortes de rafraîchissements.

Aujourd'hui dimanche, DIVERTISSEMENT chez la veuve Hamal, faubourg Vivegnis, n. 364. (925)

De bons Compositeurs typographes, peuvent se présenter au bureau de cette feuille, où on leur garantit de l'ouvrage pour un an. Au même établissement on demande des apprentis. (667)

PETIT COURRIER DES DAMES, JOURNAL DES MODES DE PARIS.

Pour répondre aux diverses demandes qui ont été faites, Mr. Thiery, éditeur dudit journal, vient d'autoriser M. GILLON-NOSSENT de recevoir les abonnements pour la gravure de son journal, au prix modique de 2 florins 61 cents pour 18 n^o. qui paraissent dans un trimestre.

M^{rs}. les Tailleurs pourront de même s'abonner pour la gravure d'homme, au prix de 71 cents par trimestre.

S'adresser rue du Pont-d'Isle, n. 32.

Les lettres et envois d'argent devront parvenir franco.

R. Hubart, donne avis qu'il a établi à Liège, un dépôt des vins de son cru, côte de St Gilles, des années 1826, 1827. Ces vins se recommandent par leur bonne qualité et la modération de leurs prix. On ne les vendra que par pièces et feuilletes. S'adresser rue des Ecoliers, n. 51. (706)

(118) Lundi 21 janvier 1828, à deux heures après-midi, le notaire Lambinon, vendra aux enchères publiques, en son étude, au Beau Mur, commune de Grivegnée, une grande et belle maison à porte cochère, n. 35, avec 70 perches de jardin y attenant, situés rue Sous l'Eau, près la porte d'Amerscoer, à Liège et occupée par les Srs. Scaliet et autres; cette maison bâtie depuis peu d'années est dans le meilleur état, elle contient de grands appartemens et elle est propre à tout usage. S'adresser audit notaire.

(121) VENTE DE DEUX FORTES PRESSES.

Lundi 14 janvier à 4 heures de relevée, on vendra chez Duvivier rue Velbruck, deux fortes presses garnies en cuivre et en fer, elles peuvent servir à divers usages, tels qu'aux vignérans, fruitiers, imprimeurs, etc.

A la même heure, il sera vendu une quantité de beaux meubles en acajou et chêne.

Le sieur F. Dubus, cuisinier français, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de reprendre la Fontaine d'Or, rue de la Rose; il se charge des dîners en ville et de tous les pâtés froids en général. Il ne négligera rien pour satisfaire ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Il a aussi des bières étrangères et un assortiment de bons vins. (878)

F. Wéry, chirurgien et accoucheur, demeure toujours rue l'Etuve, n. 702, près de l'université à Liège, et continue d'exercer les différentes parties de sa profession, comme il a toujours fait depuis 35 ans. Il continue aussi de panser et de soigner les indigents gratuitement.

Au même n. 702 l'on vend de bons vins par bouteille. (583)

A louer une belle et grande maison, rue Agimont, n. 530 bis. (845)

FORGES DE SCHMIDTHOF.

Les forges de Schmidthof situées près de Corneli-Munster, cercle d'Aix-la-Chapelle, royaume de Prusse, avec toutes leurs dépendances et le droit d'exploiter les mines de fer dans tout le pays de Corneli-Munster, ont été adjugées pour la modique somme de 4,555 thalers de Prusse.

Cet établissement, l'un des plus beaux en ce genre du royaume de Prusse, consiste en un grand nombre d'usines propres à l'exploitation et à la fonte de la mine de fer, maison de maître, chapelle, habitation de fermier, jardins, terres labourables, étangs, prés et bois; le tout d'une contenance d'environ 54 arpens, mesure de Prusse.

On peut surenchérir jusqu'au 27 janvier 1828, en l'étude de M^e Russel, notaire à Borcette.

S'adresser pour avoir des renseignements à M^e Robert, avocat à Liège, place Ste.-Claire. (889)

() Les capitalistes qui désirent prendre des actions dans une nouvelle société d'assurances maritimes, qui présente les plus grands avantages, tant sous le rapport de l'industrie nationale que sous celui des produits annuels peuvent s'adresser rue Hors-Chateau, n. 222.

Au même n. on peut se procurer des actions dans une autre société d'assurances qui vient de s'établir contre les risques de la grêle et en même tems pour les risques de mer. Les statuts sont à voir à volonté.

Une fille sachant faire une cuisine bourgeoise, et une bonne sachant coudre et tricoter, peuvent se présenter au n. 1011, derrière l'Hôtel-de-Ville.

On reçoit les LIARDS DE LIÈGE ;

Chez Louis DUVIVIER, négociant, faubourg Sainte-Marguerite, n. 154, à Liège, pour les ouvrages suivants : *Grammaire française de Letellier*, au prix de 56 cents. *Idem* de Lhomond, à 25 cents.

Le même a l'honneur d'informer MM. les négociants, hommes d'affaires, etc., qu'il a chez lui un très bel assortiment de livres de commerce et autres lignés et non lignés, tels qu'on les fait à Paris, et qu'il vend aux prix les plus modiques.

On trouve chez lui un assortiment des qualités de papier des meilleures fabriques du royaume aux prix les plus modérés, depuis 1 fl. 81 c. jusqu'à 15 fl. la rame; il tient aussi la partie des papiers gris et bleus dits de boutique. Excellentes plumes à 38 c. les quatre bottes. Bon papier à dessiner, il en a même qu'il vend aux ouvriers à des prix très avantageux, à cause de quelques légers défauts qui s'y trouvent. Bon papier de poste à 4 fl. et au-dessous la rame, grand et petit format. Livres de classes de tous genres, excellente encre à 25 c. le baril; il se flatte que les instituteurs, bureaux, maisons de commerce et administrations, trouveront toujours chez lui toutes les qualités de papiers à des prix très réels.

Ayant ses magasins bien fournis en livres de fond, il vend aussi les ouvrages à des prix très bas, en gros et en détail; livres de messe à 30 c., petits et grands catéchismes, livres Jésus-Christ, etc., etc.

On souscrit chez lui au *Conservateur belge*, à la *Bibliothèque d'éducation*, au prix de 5 fl. et à l'*Apollon*.

Il attend des meilleures fabriques du royaume un assortiment considérable de draps excellents, qu'il vendra au prix de fabrication. (911)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

J. Lassalle, pharmacien de ville, a l'honneur de donner avis au public, qu'il vient de rétablir sa pharmacie à Liège, place du Marché, au coin de la rue Royale; le même demande un bon aide en pharmacie, et un jeune élève. (900)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

J.-Bte. Rongé fils, rue Vinave-d'Isle n. 597, présentement même rue, n. 604. (692)

Deux maisons à vendre situées rue derrière le Palais n. 413 et 417. S'adresser auxdits numéros. (873)

() Le lundi 21 janvier 1828, aux deux heures de relevée, on exposera en vente aux enchères, pardevant M. le juge de paix du quartier du sud de cette ville, en son bureau rue Plattes Pierres, par le ministère de M^e. Libens notaire, deux maisons, appendices et dépendances, cotées 869 et 870, occupées par les Sieurs Brassine et Benoit, avec 87 perches 188 palmes de cotillage y annexé, situés à Fragnée, commune de Liège, tenant du levant à la Meuse, du midi à Mrs. Vandenstein de Trappé et Bailly, du couchant à la grande route de Liège à Sclessin, du nord à M. Destrivaux. S'adresser à M^e. Libens, place St.-Pierre n. 21, ainsi qu'au bureau de paix susdit, pour connaître les conditions.

A vendre aux enchères publiques, le mardi 22 courant janvier, à trois heures de relevée, en l'étude du notaire De Befve, rue Sœur de Hasque n. 281 à Liège, les immeubles suivants :

1^o. Une vaste maison à porte cochère, située rue Féronstrée, n. 590 à Liège, contenant de grands appartemens ornés de glaces, avec cour, remise, écurie, citerne, plusieurs caves, pompes et fontaines à plusieurs jets-d'eau.

2^o. Une jolie maison, située sur les Fossés n. 251, entre les portes St. Léonard et Vivegnis.

3^o. Une belle maison de campagne en très bon état, située à Coronmeuse n. 530, avec cour, remise, écurie, buerie, fournil, terrasse et jardin rempli d'arbres de meilleurs fruits en plein rapport, contenant 21 perches.

4^o. Une bonne maison joignant à la précédente, à Coronmeuse; enseignée de la Barbe d'or n. 531, avec cour, écurie, jardin et verger de 28 perches 40 aunes.

5^o. Un cabinet dépendant de l'article 3, avec deux parties contigües en jardin, l'une de 19 perches 20 aunes; et l'autre de 9 perches 40 aunes, propre à établir une paire et tout dépôt de marchandises, longeant la Meuse à un bas fond, facilitant le chargement et l'abordage, communiquant à la chaussée de Liège à Herstal, pouvant être séparés ou réunies à l'article 3. Sous les clauses à voir au cahier des charges déposé chez ledit notaire De Befve. (909)

() A louer pour en jouir au 1^{er} mars 1828, une belle grande et commode maison de campagne, avec chapelle, écurie, remise, jardins, jet d'eau et bosquet, le tout agréablement situé au centre du beau Vallon de Sclessin, et occupé présentement par le lieutenant-général Crewe.

S'adresser au n. 598, rue St.-Hubert.

A louer présentement ou pour le 1^{er} mai prochain la maison n. 1236, rue Secheval et celle n. 1345 bis, rue sur la Batte à Verviers; occupée par M. Catoir vérificateur des poids et mesures. S'adresser au n. 1054, place du Marché à Verviers. (773)

Beau quartier à louer au n. 640, quai d'Avroy. (624)

PAR BREVET D'INVENTION.

Rasoirs surnommés DE DAMAS, de la fabrique du Sr. BERNARD, à Couard.

Les moyens expéditifs que le sieur BERNARD emploie par un mécanisme nouveau, et sans secours de la lime ni de la forge, rendent l'acier si uni, et en resserront tellement les pores, qu'il devient aussi dur que le diamant; il acquiert par ce moyen une qualité infiniment supérieure, qui lui a valu le surnom de DAMAS.

Il est très important de remarquer que les rasoirs que le sieur Bernard offre aujourd'hui au public n'ont jamais besoin d'être repassés sur la meule; un bon cuir suffit à leur extrême finesse, et l'on ne doit avoir recours à la pierre à l'huile que dans le cas le plus indispensable.

Nota. — Ces rasoirs seront vendus à l'épreuve, et l'on pourra les changer pour d'autres, lorsqu'on n'en sera pas content. On trouvera aussi des ciseaux à rasoirs, ainsi qu'une pâte métallique dont l'usage est très-précieux pour donner le mordant aux rasoirs et adoucir les cuirs. Il est déballé chez M. Lechat, cordonnier, n. 60, place du Grand-Marché, à côté de l'Hôtel-de-Ville. (819)

(99) Vente pour sortir de l'indivision.

On fait savoir que mardi 15 janv. 1828, le notaire Libens procédera à la vente aux enchères, pardevant M. le juge de paix du quartier du nord de cette ville, en son bureau rue Neuvise, 1^o. D'une maison et ses dépendances cotée 829 sise à Liège, rue Féronstrée, enseignée des trois Flambeaux; 2^o. Et d'un capital de 745 florins 44 cents, dû par Lambertine Deeriques, veuve d'Albert Dupont de Liège.

S'adresser pour connaître les conditions de cette vente, au bureau de paix susdit, et en l'étude dudit notaire, place St.-Pierre, n. 21.

La maison et dépendances occupée par M. le Receveur Dumont à Spa est à vendre ou à louer pour le premier mai 1828. S'adresser au notaire Joris, dudit Spa pour en connaître le prix

Le fabrique de savon blanc et jaune, de ménage, de savon de toilette, de chandelles moulées et communes de A. Gordon, à St. Josse te Noode wyk du sud, n. 68, à Bruxelles,

A l'honneur de prévenir le public, que depuis sept mois qu'elle a ouvert ses travaux, les produits ont par leur BELLE QUALITÉ ET LEURS PRIX MODÉRÉS, obtenu le contentement des magasins qui ont bien voulu l'honorer de leur confiance.

Son savon blanc, est d'un beau blanc, d'un grain fin, est très dur, ne se ramollit point, même pas dans une cave humide, ET N'A AUCUNE ODEUR DE SUIF QUELCONQUE, et cela sans le moyen des parfums.

Ses savons de toilette fixeront l'attention de ceux qui font dans cette partie. (915)

(113) — Le notaire Libens est chargé de vendre une belle et bonne maison à équipage, sise au centre de cette ville. S'adresser audit notaire, place St.-Pierre, n. 21.

Vente pour sortir de l'indivision.

Lundi 7 janvier 1828, à une heure de relevée, au domicile du sieur Jacques Lange Lutaster, cabaretier, à Dison, en vertu d'un jugement rendu par le tribunal civil de première instance séant à Liège, en date du 3 décembre 1827, enregistré le 5 du même mois, les enfans et représentant feu Henri Maquinay et Marguerite Poumay, feront procéder par devant M. le juge de paix du canton de Limbourg, par le ministère de M^e. Michel, notaire à Jalhay, commis à cet effet par ledit jugement, à la vente par enchères publiques des immeubles qu'ils possèdent en indivis, provenant de la succession desdits époux Maquinay; Savoir :

1^o Une maison cotée n. 24, avec jardin légumier y annexé, situé à Dison, joignant d'un côté à M. Regnier-Warnotte, et d'un autre au canal;

2^o Une maison cotée n. 27, avec cour et jardin légumier y contigu, sis au même lieu, joignant au chemin public et à la veuve Sagehomme;

3^o Une maison cotée n. 28, avec teinturerie, cour et jardin légumier y annexé, sis également commune de Dison, joignant à la maison qui précède et au chemin public;

4^o Une maison cotée n. 29, avec cour, dépendances et jardin potager, sis même commune de Dison, joignant au chemin public et à la maison qui précède;

5^o Une maison cotée n. 30, avec cour et jardin potager y annexé, sis au même lieu, joignant d'un côté au chemin public et d'un autre à la maison qui précède;

6^o Un pré, mesurant huit perches trente aunes des Pays-Bas, contigües aux maisons ci-dessus désignées. Les maisons sont en bon état, couvertes en ardoises et avantageusement situées.

Le cahier des charges présente sûreté et facilité aux acquéreurs. — S'adresser audit notaire pour plus amples renseignements. ()

Fausse presse à vendre de rencontre, chez D. D. Thiriart, marchand de verre à vitre, rue pont du Moulin, à Verviers. (922)